



LIBRES !

Réunis en Assemblée Générale les 22 et 23 septembre 2022, les adhérents du Syndicat National Spectacles, Communication, Sports et Loisirs (SNS), ont définitivement tourné le dos à la cftc.

Las des abus en tous genres et comme des milliers de syndicalistes avant eux, les adhérents du SNS ont décidé de s'affranchir d'une confédération syndicale qui ne défend plus le Code du Travail et les salariés.

AUTONOMES

En quittant un mouvement qui a renié ses valeurs, les adhérents du SNS, ont fait le choix de l'autonomie pour retrouver leur liberté d'action syndicale. Désormais les militants du SNS n'auront plus à subir les interventions malveillantes d'une organisation prête à tout pour servir ses intérêts et ceux des employeurs.

INFORMATIONS

Pour toute information en lien avec le statut du SNS et concernant les protocoles pré-électorales et/ou la désignation de délégués syndicaux et/ou le fonctionnement du CSE, posez vos questions sur la messagerie du SNS : snspectacle@orange.fr

CONFIRMATION : AUX ÉLECTIONS, CE N'EST PAS L'ÉTIQUETTE QUI COMPTE !

Félicitations à Éric PRELY et Cyndi GUYOT, candidats du SNS, élus au 1^{er} tour des élections au Comité Social et Economique de la holding Compagnie des Alpes.

Ce succès et ceux à venir, remettent en cause la doctrine sur la représentativité des syndicats, doctrine selon laquelle, les salariés votent pour une étiquette et non pour des personnes. Le SNS va-t-il modifier la jurisprudence ? Nous pouvons sérieusement le croire.

COMMUNICATION

Changeant de logo, le SNS va commander de nouveaux supports de communication reprenant notre nouvelle charte graphique. Une sélection de supports marqués recyclés ou recyclables est en cours (Calendriers avec informations sociales, enrouleurs pour badge, stylos, briquets...). **Proposez des supports, informez-vous et passez vos commandes sur la messagerie du SNS pour 2023 ou en prévision de vos élections.**

Participez à l'information des adhérents et à la visibilité du SNS en nous faisant remonter vos négociations en cours, l'état du dialogue social..., sur la messagerie du SNS : snspectacle@orange.fr

NOUVEAUX SUCCÈS JUDICIAIRES

Après plusieurs années de procédures, le tribunal judiciaire de Paris vient de condamner Universcience pour des faits de **harcèlement moral**. Le SNS, intervenant volontaire aux côtés du salarié, se félicite de voir reconnu le préjudice subi par la personne et les méthodes de management brutales de l'employeur. Toujours chez Universcience, la direction qui avait contesté la légitimité du SNS et de son représentant de section syndicale, vient d'être **déboutée et condamnée** aux dépens. Cette décision attendue confirme s'il en était besoin, toute la **légitimité du SNS**.

FORMATION

Renforcez vos compétences en vous formant au dialogue social. Adressez vos demandes de formation sur la messagerie du SNS : snspectacle@orange.fr

VOTRE NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL ÉLU PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Marie-Claude ATOUILLANT (Universcience)

Olivier BENLABED (Universcience)

Frédéric BRAUD (Universcience)

Bruno BROSSIER (Cinéville)

Jean-Raphaël COCHINAIRE (Euro Disney)

Guillaume DAMERVAL (Intermittent du Spectacle)

Cathy DELVALLEE (Euro Disney)

Martine GUYONNET (Racing Club de France)

Alain LAUDEN (Retraité Parcs de Loisirs)

Hélène JEUNE (Universcience)

Emmanuel LE MAZIER (Magnum/Novelty)

François NOWAK (Intermittent du Spectacle)

Éric PRELY (Compagnie des Alpes)

Jean-Pierre RAMIREZ (Intermittent du Spectacle)

Frédéric SERRON (Retraité Musées)

Malcom ZOLA (Euro Disney)

Ont été désignés par leur section syndicale

Roberta ROMAN (Intermittents du Spectacle)

Clément PAPILLON (Parcs Euro Disney)

David LEFEBVRE (Cité de l'Architecture)

Thomas GABRIEL (Racing Club de France)

NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

Afin de couper tout lien avec la cftc, l'Assemblée Générale a décidé de se séparer des locaux que le SNS avait acquis en association avec plusieurs syndicats de ce mouvement. La cession devrait s'effectuer d'ici la fin de l'année, pour un retour sur Paris en 2023 avec les amis du Syndicat National SAMUP.